Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 5

Artikel: Cuisine bourgeoise
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-225094

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lausanne — 72me Année — N° 5 — Samedi 4 février 1933

CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU

Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne

Le montant de l'abonnement sera pris en remboursement le 15 février prochain.

AU BON VIEUX TEMPS

LE tome VIII du « Conservateur suisse », recueil complet des « Etrennes helvétiennes » publiait en 1817, chez Louis Knab, libraire à Lausanne, outre des fragments d'histoire nationale, des souvenirs militaires, des biographies, des récits géographiques et la chanson qu'adorait J.-J. Rousseau, une « Prière » en patois et des « Mélanges patois » qui, à cent seize ans de distance, ont gardé tout leur sel et leur naïf bon sens. Peut-être intéresseront-ils encore les lecteurs de notre cher et vaillant *Conteur vaudois?* Les voici donc dans leur pittoresque et amusante simplicité.

Voici tout d'abord une

Prière en patois.

Il n'y a pas soixante ans — c'était donc au milieu du XVIIIe siècle — que dans les hameaux écartés des Ormonts, les enfants avant de s'endormir, récitaient l'oraison suivante :

« Dein mon bllan lli mé cautzi — tré z'andze li trovi — ke me desiran, ke bin dremisso — ke ne me baillasse poaire — ne de fond ne de hllammane de morsebetanna — ne d'aci reinpaa — ne de bou pouaintu — ne de pierra fratzcha, ne de dzenelie pekan — ne d'aussekavoairon. Diu bégne li latté et lou tsevron, et tot cein ki a dans la maison ! »

Mélanges patois.

1. — Une Dame R... de Charmey (canton de Fribourg), morte centenaire il y a quelques années (on est toujours en l'an de grâce 1817), vivait avec son fils, médecin de l'endroit, qui avait 80 ans ; ils n'étaient pas toujours d'accord, et sur la fin de sa vie, la bonne maman avait coutume de terminer les discussions en disant à son fils : « Kaise-té, vihllo berou ! » (Tais-toi, vieux radoteur !).

2. — Un paysan qui devait se marier fit attendre très-longtems (toujours l'orthographe de l'époque), le pasteur appelé à lui donner la bénédiction nuptiale : celui-ci l'aborde en sortant de l'église, et lui dit : « Je vous recommande une autrefois de venir de meilleure heure ! » — L'époux lui répond :

« Vo paudé craire, ke n'ein vu pas teni trafi ! »

(Vous pouvez croire que je n'en veux pas faire métier !)

3. — Une femme de Château-d'Oex, vexée par son mari, demandait séparation de corps et de biens ; ce dernier, qui ne se souciait pas de se dessaisir de la petite fortune qu'il tenait d'elle, s'y opposa naturellement. Cités l'un et l'autre devant le Juge, il défendit lui-même sa cause dans le patois de son pays. Son plaidoyer fut sans doute le plus comique qui ait jamais été prononcé en pareille affaire ; se tournant vers sa femme, qui venait d'exposer longuement ses raisons, il lui dit avec un grand sens froid (orth. text.) :

« Outo, fenna ! tot-è thio ; tot-è mio ; ti, té maïa ! »

(Entends-tu, femme ! tout est tien ; (mais) tout est mien (parce que), toi, tu es à moi !)

4. — Un Ministre des environs d'Echallens passant devant une maison où deux Curés de ses amis étaient à la fenêtre, le chien du logis se mit à aboyer contre lui ; sur quoi l'un des Curés crie en riant :

« Ein vouaike ion, apri koui lo Diablo djappe bein ! »

Et le Ministre de répondre sur le même ton :

« Ne djappe pas apri vo, kité de l'otto ! »

(Il n'aboye pas après vous qui êtes de la maison !)

5. — Il y a environ deux siècles (c'était donc au début du XVIIe !) qu'un homme de la Vallée du lac de Joux, où il ne croît point de fruits et où l'on en transportait rarement à cette époque, voulut voir le pays où croissaient ces prunes succulentes et ces bons raisins dont il était très-friand. Plein du louable dessein de s'instruire, il descend donc en automne de ses montagnes natales dans la plaine. Arrivé aux environs de Morges, il voit un arbre superbe ; il ramasse sous ses pieds une noix dans son écale encore verte ; il y porte la dent, et singulièrement surpris de trouver un fruit enchassé dans un autre, il s'écrie dans son admiration :

« Djèse! lo bon pahi ke cé pahi dé Mouairdje! l'ai ïé voliu midzi na poumma, l'ai ïé bein trova na kouka dégan ! »

(Jésus ! le bon pays que ce pays de Morges ; j'ai voulu y manger une pomme et j'y ai bien trouvé une noix dedans !)

6. — Un jeune berger du Jura, dont le frère jouait de la flûte, désirait vivement apprendre de lui à se servir de cet instrument ; mais il n'en pouvait en venir à bout, malgré ses leçons. Un jour que son aîné, assis devant la porte du chalet, exécutait un air qui lui plaisait, il arrache la flûte de ses mains, en disant :

« Baille-la mé pi : orra ke lé einmodahie, saré prau la mena ! »

(Donne-la moi seulement ; à présent qu'elle est en train, je saurai assez en jouer !).

7. — Un ballon fut lancé dans une de nos villes des bords du Léman. Le vent le porta sur un village écarté ; il y descendait lentement. Quelques poules et une vieille femme le virent les premières : les poules poussèrent des cris d'effroi, et la bonne vieille de son côté se mit à crier :

« Vesin, ô vesin! lé polaille s'épouairan; veni vitto cotta la lena, ke va no tsesi désu ! »

(Voisins, ô voisins ! les poules s'épouvantent; venez vite mettre des appuis à la lune, sans quoi elle va nous tomber dessus !)

8. — Un vieux notaire Fribourgeois se retirant du cabaret, glissa dans un fossé plein d'eau. Comme il cherchait à s'en retirer, un passant qui le reconnut, lui tendit officieusement la main en disant : « Mais que faites-vous donc là ? »

Il lui répondit :

« Poura frare ! ne fé pas gran puffa coumein vo paudé veire ! »

(Pauvre frère ! je ne fais pas beaucoup de poussière, comme vous pouvez voir !).

9. — Un brutal des bords de la Broye, dont la voix de tonnerre étourdissait tous ceux qui avaient à lui parler, trouva un matin à sa porte ce distique patois qui ne contribua pas peu à le faire baisser de ton :

« Né fo pas tan brama, kan vo parla d'ei dzein ;
A vo z'our on derai ke no sein ti dei tsein. »

(Il ne faut pas tant crier, quand vous parlez aux gens ;

A vous entendre, on dirait que nous sommes tous des chiens).

Extraits du *Conservateur suisse*. Année 1817. Tome VIII.

Lausanne, le 3 Janvier 1933.

Pour copie conforme :

Gustave Addor.

Cuisine bourgeoise. — Monsieur. — Aujourd'hui, le café est faible.

Madame. — Anna, donnez-moi le moulin à café. Parbleu ! je comprends qu'il soit faible, il y a encore un grain tout entier dans le moulin.

La tope. — La mère dit à Toto: — Toto, donne la main à l'oncle Poire.

Toto donne la main gauche à l'oncle Pierre, qui la prend et y met une pièce de monnaie.

La mère s'écrie :

— Comment, Toto - tu as donné la main gauche. Veux-tu bien vite donner la main droite ?

LÈ CORINTHIENS ET LO BENON A SA MÈRE

I'AI a quoquié soixante ans et mé les sordats dé noutron canton passavan l'écoula militaire, lé pioupiou à Lausena, lé z'artilleu et lé carabinié à Thoune, lé dragons à Bîre.

A Lausena lo commandant dé plliace étaî lo colonet Borgeaud que l'avaî conduit ma brigade ein cinquante-naû contre lé z'Autrichiens. Lé bataillons dein sti tein l'avon six compagnies, quatro dé mousquetairo, iena dé chassu dé dreîte qu'on l'au desaî lé grenadié, l'autra lé chasseu dé gautze aô bin lé voltigeu.

L'ai avai trei z'écoula dein l'annaïe po lé pioupiou ; dein la derraîre on einvouïevé clliau qu'étan on pou simpllio, dadou aô bin benet ; on ein fasaî ona compagni qu'on l'au desaî lé Corinthiens. Po lô z'appreindre à conniaître la gautze dé la draîte on l'aô mettâi d'aô fein aô dzénaû gautze et dé la paille d'aô côté draî; deinche desan foin, paille, à la plliace dé gauche, droite. Ne sei pâ se l'et veraî, vo lo dio quemein on mé la contâ.

Ein avaî ion d'aô côté dé Vaugondry aô bin dé Tolotzena ne sé plliequa, que dévessaî passâ s'n'écoula dein lo troisième convoi et dein cllia compagnie dé Corinthiens. Devan que parté sa